



Rapport de l'étude de référence sur la situation des Personnes Déplacées Internes dans la Région du Nord Cameroun

Avril 2024

Auteurs / Contributeurs:

Assassa Toumba Aristide: Coordinateur Adjoint, CDJP Garoua

Jean Kowe: Animateur Principal, CDJP Garoua

Michel Muhirwa: Conseiller Technique en matière de paix, CDJP Garoua

Sous la direction de

Maître Dona Moula: Coordinateur, CDJP Garoua.

Sommaire

Remerciements	4
Abstract.....	5
Liste des sigles et acronymes.....	6
1. Introduction	7
2. Résultats des entretiens avec les Sous-Préfets	8
3. Résultats des entretiens avec les chefs traditionnels	9
3.1. Arrondissement de Touroua	9
3.1.1. Accueil et installation des PDI	10
3.1.2. Intégration des PDI	11
3.1.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil	12
3.2. Arrondissement de Poli	12
3.2.1. Accueil et installation des PDI	13
3.2.2. Intégration des PDI	14
3.2.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil	14
3.3. Arrondissement de Tcholliré	15
3.3.1. Accueil et installation des PDI	16
3.3.2. Intégration des PDI	17
3.4. Arrondissement de Lagdo	18
3.4.1. Accueil et installation des PDI	18
3.4.2. Intégration des PDI	19
3.4.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil	20
3.5. Arrondissement de Demsa	22
3.5.1. Accueil et installation des PDI	22
3.5.2. Intégration des PDI	23
3.5.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil	24
4. Les résultats des entretiens avec les représentants des PDI et de la communauté d'accueil	25
4.1. Localité d'Ouro Tchaka	25
4.2. Localité de Badessi.....	27
4.3. Localité de Koza II.....	29
4.4. Localité de Mayo Sava II	31
Conclusions et recommandations	33

Remerciements

L'étude portant sur la question des Personnes Déplacées Internes dans la région du Nord est réalisée par la Commission Diocésaine Justice et Paix du CODAS Caritas Garoua, avec le soutien financier du Service Civil pour la Paix au Cameroun.

La CDJP remercie de vive voix l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette étude :

- Les Sous-Préfets et leurs collaborateurs,
- Les maires et leurs collaborateurs,
- Les chefs traditionnels,
- Les représentants des PDIs et des communautés d'accueil,
- Les membres des structures relais de la CDJP etc.

Enfin, nous remercions tous ceux et celles qui, pour leur contribution précieuse à travers leurs suggestions et leurs observations ont permis d'enrichir le contenu de ce document et d'améliorer sa qualité scientifique.

Abstract

The Justice and Peace Commission (JPC) Programme of the Archdiocese of Garoua, in partnership with the Civil Peace Service (CPS) in Cameroon, is implementing a project to promote the integration of Internally Displaced Persons (IDPs) in the Northern Region of Cameroon. The project supports mutual acceptance between IDPs and Host Communities (HCs) as well as local advocacy for access to land.

In the context of the project's implementation, a study was carried out on IDPs' current situation in seven Sub-Divisions namely Demsa, Touroua, Lagdo, Tcheboa and Mayo Hourna (Bénoué Division), Poli (Faro Division) and Tcholliré (Mayo-Rey Division). The study's main objective was to inquire into IDPs' and HCs' situation, needs, interactions and recommendations for a coherent and sustainable IDPs' integration into communities that received them. Through individual and group interviews and Focus Group Discussions (FGDs), the study reached 305 participants including Sub-Divisions Officers and staff, traditional leaders, youth, women and men representing IDPs and HCs.

The study confirmed presence of IDPs in the targeted Sub-Divisions. In general, IDPs who fled the Extreme North of Cameroon because of Boko Haram violence settled in rural areas whereas IDPs from South and Northwestern Cameroon, live in urban settings. The study could not establish reliable statistics about IDPs because they have not been recorded systematically. In contrast with other countries, there are no specific sites for IDPs in the areas the study covered. In most cases, IDPs chose to settle in certain areas because the areas have already hosted migrants from the same religious, familial, and/or ethnic background as those of IDPs.

IDPs' needs are not so much different from those of HCs. Both communities need food, water, shelter, access to land and to basic social services such as health, education and civil registration services. In general, IDPs and HCs members live on good terms; the study did not establish any serious tensions. Nevertheless, the arrival of more and more IDPs may have a negative impact on an area that is already experiencing land conflicts. That is why a conflict-sensitive IDP-integration approach is important. The majority of IDPs rely on agricultural activities. Yet, in most cases, they do not own land themselves; they either rent it or work for land owners at a very low price, which causes frustrations.

Based on the study's findings, the following recommendations are formulated:

- Carry out a reliable IDPs census by local Administration;
- Support IDPs and HCs in civil registration services especially birth certificates;
- Ensure equity in land distribution among IDPs and HCs;
- Consider diversifying sources of income other than agriculture: in this regard, a market driven vocational training programme especially for youth is needed;
- Raising awareness among IDPs to send their children to school and
- Assess and strengthen what IDPs and HC have in common for social cohesion.

The study on IDPs' situation was also an opportunity for the JPC Programme to select Ouro Tcha-ka as a pilot project site. Located in Demsa Sub-Division, the village was selected according to a number of criteria including but not limited to a high number of IDPs and challenging situations faced by IDPs in their integration processes.

Last but not least, the study brought to light an issue of "Protected Areas" that, according to some traditional leaders, are "over-protected" at the expense of IDPs' survival needs. According to some traditional leaders, if "Protected Areas" do not have animals anymore, why should they not be given to IDPs for shelter and agricultural activities? The issue was raised especially in villages bordering the national road N°1 (Garoua-Ngaoundéré).

Liste des sigles et acronymes

CDJP : Commission Diocésaine Justice et Paix

CERAF : Centre de Recherche pour l'Agroforesterie

CLPC : Comités Locaux de Prévention des Conflits

CPJP : Comités Paroissiaux Justice et Paix

ECONOR : Ecosystèmes du Nord Cameroun

FGD : Focus Group Discussions

GIC : Groupe d'Initiative Commune

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

PDI : Personnes Déplacées Internes

RCA : République Centrafricaine

SCP : Service Civil pour la Paix

1. Introduction

En juillet 2022, l'Archidiocèse de Garoua à travers son programme Justice et Paix (CDJP) et le Service Civil pour la Paix (SCP) au Cameroun ont signé un accord de coopération pour mettre en œuvre un Projet d'Appui à l'Intégration Sociale des Personnes Déplacées Internes (PAIS-PDI)¹. Le projet a deux objectifs : a) l'acceptation mutuelle et l'inclusion sociale des PDI dans la communauté d'accueil et b) l'appui des communautés dans l'élaboration d'un plaidoyer local pour l'accès à la terre. Au cours d'un atelier de réflexion qui a réuni la CDJP et le Service Civil pour la Paix (SCP) au Cameroun pour mettre à jour le contexte, la vision, la mission ainsi que les stratégies de mise en œuvre du projet, il a été décidé que l'une des activités préliminaires à mener serait une étude de référence² sur les PDI qui déterminerait entre autres le ou les sites pilotes d'interventions du projet.

Les objectifs de l'étude étaient de s'enquérir de :

- La situation des PDI en général dans les localités ciblées par l'étude
- Des interactions entre les PDI et la communauté d'accueil
- Des besoins prioritaires des PDI et ceux de la communauté d'accueil

L'étude a été menée de Novembre 2022 à Juin 2023 dans 5 arrondissements du Département de la Benoué (Damsa, Touroa, Lagdo, Tcheboa et Mayo Houna), 1 arrondissement du Département de Faro (Poli) et 1 arrondissement du Département de Mayo Rey (Tcholliré). Les participants à l'étude ont été choisis de différentes catégories tel que le tableau ci-contre le montre.

Avec les Sous-Préfets et les chefs traditionnels, nous avons organisé des entretiens semi-structurés en vue d'obtenir les informations les plus détaillées et les plus approfondies possibles sur la problématique des PDI. Des 7 Sous-Préfets rencontrés, 5 ont participé aux entretiens et ont facilité la rencontre avec les chefs traditionnels qui, à leur tour, ont facilité la rencontre avec les représentants des PDI et de la communauté d'accueil. Avec ces derniers, nous avons organisé des entretiens de groupes (FGD) pour nous enquérir de leurs besoins prioritaires ainsi que de la qualité de leurs interactions dans un contexte de déplacement forcé. Les résultats des tous les entretiens seront présentés par catégories de ceux qui ont participé à l'étude.

Catégories des participants	Nombre
Sous-Préfets	7
Autre staff de la Sous-Préfecture	8
Chefs traditionnels	52
Représentants des hommes de la communauté d'accueil	34
Représentants des hommes PDI	43
Représentants des jeunes de la communauté d'accueil	10
Représentants des jeunes PDI	42
Représentants des femmes de la communauté d'accueil	17
Représentants des femmes PDI	40
Représentants des PDI de la région du Sud-Ouest et Nord-Ouest vivant dans la ville de Garoua	2
Membres des CPJP	37
Membres des CLPC	13
Total	305

1 Les PDI auxquels le projet fait référence sont principalement ceux et celles qui se sont déplacés à cause de l'insécurité due aux actes de violence à l'Extrême Nord, Sud-Ouest et Nord-Ouest du Cameroun.

2 Dans *S&E : une introduction*, Dr. Stefania Meda définit une étude de référence comme : « une analyse décrivant la situation avant une intervention de développement par rapport à laquelle les progrès peuvent être évalués ou des comparaisons effectuées. » Elle continue en disant que : « dans les programmes de consolidation de la paix, il n'est pas rare de supposer qu'une analyse de conflit et une base de référence sont interchangeable. Cependant, ce sont des outils nettement différents et doivent être utilisés en fonction de la fonction qu'ils remplissent. L'analyse de conflit sert à explorer et à expliquer un problème (par exemple, ce qui alimente le conflit), tandis qu'une base de référence sert à documenter le statut des éléments que l'intervention espère changer dans le contexte du conflit. »

2. Résultats des entretiens avec les Sous-Préfets

Au cours des entretiens avec les Sous-Préfets, nous avons voulu nous enquérir sur la présence effective des PDI, comment ils ont été accueillis et installés, leur intégration ainsi que leurs besoins prioritaires.

De manière globale, il y a une présence réelle des PDI dans les arrondissements ciblés par l'étude. Cependant, comme ils n'ont pas été enregistrés d'une façon systématique à leur arrivée, nous n'avons pu documenter que leurs estimations qui seront présentées par village dans la section sur les entretiens avec les chefs traditionnels.

En général, les PDI ne vivent pas dans des camps ou des sites à part. C'est pourquoi, dans certains cas, il est même difficile de les identifier de la communauté d'accueil. D'après les propos d'un Sous-Préfet : « ils se sont mélangés avec la communauté d'accueil. Dans la plupart des cas, les PDI décident de s'installer dans une communauté quelconque parce qu'ils y ont identifié des « migrants » de leur communauté ethnique. Les PDI continuent à arriver en provenance des régions de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Les PDI originaires de l'Extrême-Nord s'installent dans les villages au moment où ceux et celles en provenance du Sud-Ouest et du Nord-Ouest vivent plutôt dans des milieux urbains et semi-urbains.

La première vague des PDI date de 2014 à cause des exactions de Boko Haram. Quand les PDI arrivent, ils entrent en contact avec les chefs traditionnels qui leur octroient des terres. Les difficultés liées à l'accueil et installation des PDI sont entre autres la langue de communication, la connaissance et la reconnaissance des réalités socio-culturelles locales par les PDI et vice versa, la non acceptation mutuelle, le refus de l'autorité locale par les PDI (quelque fois, en arrivant, les PDI ne reconnaissent pas l'autorité locale), le choc des traditions, des us et coutumes des PDI et la communauté d'accueil, des rivalités internes au sein des PDI : conflits de leadership, sorcellerie. De manière globale, l'arrivée des PDI crée des pressions sur le foncier et peut accélérer les rivalités agro-pastorales déjà existantes.

L'intégration des PDI dans les communautés d'accueil passe par l'école, les services de santé, les échanges commerciaux, le culte, les manifestations publiques, les transactions foncières (location ou vente). Les mécanismes d'intégration des PDI incluent les discours d'apaisement, la sensibilisation sur la cohésion sociale et la paix, la gestion des diversités socio-culturelle ainsi que les actions de promotion et d'animation socio-économique.

Concernant les besoins des PDI, il est à noter que d'après les Sous-Préfets, il n'y a pas de différenciation claire et nette entre les besoins des PDI et ceux des communautés d'accueil. Les deux ont des besoins socio-économiques de base : terre arable, eau, école, services sanitaires, infrastructures routières, etc. Dans l'arrondissement de Touroua, un besoin particulier d'acquisition d'actes de naissances s'est fait sentir parce que d'après le Sous-Préfet, 40 % de la population n'a pas d'actes de naissances.

Au cours des entretiens avec les Sous-Préfets, l'équipe chargée de mener l'étude s'est informée aussi des structures étatiques, des ONGs et des projets qui se sont intéressés ou pourraient s'intéresser à la problématique des PDI. L'équipe a identifié les Communes, Plan Cameroun/International, GIZ, Equal Access, Radio communautaire Demsa, CERAf, ECONOR Cameroun et Projet Filets sociaux, les GIC.

3. Résultats des entretiens avec les chefs traditionnels

L'équipe de la CDJP Garoua chargée de mener l'étude a organisé des entretiens avec les chefs traditionnels dans les arrondissements de Touroua, Poli, Tcholliré, Lagdo et Demsa. Les résultats de ces entretiens seront présentés par arrondissements.

3.1. Arrondissement de Touroua



Durant le déroulement de cette étude, nous avons pu rencontrer 8 chefs de village³ dans l'Arrondissement de Touroua. Les localités ont été sélectionnées à l'issue d'une séance de travail effectuée avec le Sous-Préfet de cet Arrondissement. L'entretien avec les chefs a eu lieu le 21

³ Encore appelés « Lawan », ce sont les chefs de 3^{ème} degré qui ont été contactés dans le cadre de cette étude.

février 2023 dans la salle des actes de la Sous-préfecture de Touroua. Les échanges se sont articulés autour de l'accueil et l'installation des PDI, l'intégration des PDI et les besoins des PDI et de la communauté d'accueil.

3.1.1. Accueil et installation des PDI

S'agissant de l'accueil et de l'installation des PDI, il faut noter que les autorités traditionnelles ont été mises au cœur de cette activité dans la plupart des localités de cet arrondissement. Ce sont par exemple les chefs qui ont accueilli les PDI en leur donnant gratuitement des espaces pour l'habitation et pour les cultures. Le tableau ci-dessous présente le nombre estimatif des PDI dans les localités ciblées de Touroua.

Localités	Nombre de familles déplacées	Date d'arrivée
Ergué	200 ⁴	2014
Koza II	130	2014
Hinga	130	2014
Doundei	100	2014
Boundang	70	2014
Total	630	

S'il est vrai que par le passé Touroua a accueilli un grand nombre de migrants dans le cadre des migrations organisées par la SODECOTON par exemple, il ressort aussi de ce tableau que cette localité a également accueilli un nombre important de PDI. Ces derniers sont arrivés pour la grande majorité au début des exactions de Boko Haram c'est-à-dire à partir de l'année 2014⁵. A partir de ce moment, on a observé une vague incessante d'arrivées. D'après les propos recueillis auprès des chefs traditionnels, on continue toujours à observer quelques arrivées sporadiques jusqu'à nos jours dans ces différentes localités. Ces arrivées se font même à l'insu de certaines autorités du village. La majorité des PDI vient du Mayo-Tsanaga dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et sont en majorité issues de l'ethnie Mafa. Durant cette phase de localisation, nous nous sommes rendu compte que dans certaines localités il y avait une confusion entre les PDI et les migrants.

De manière générale, dès leur arrivée, les PDI sont d'abord accueillis par les chefs traditionnels de 3^{ème} degré pour la plupart. Ce dernier procède à une identification du nouvel arrivant à travers un test de moralité. L'objectif étant de connaître principalement le lieu de départ, le village d'origine, la profession et la mentalité/moralité.

En fonction des informations recueillies auprès des PDI, le chef peut confronter certains renseignements avec les autres PDI ou migrants qui ont vécu dans le village d'origine. Une fois cette étape traversée, le chef du village va prendre les informations sur la taille de la famille afin de procéder à l'attribution des parcelles de terres nécessaires ou définies au préalable dans certaines circonstances. On va par exemple constater que dans certaines localités, les portions sont définies en hectares en fonction de la taille de la famille. Cette stratégie a été mise en place dans le souci d'une gestion équitable des terres vu la pression foncière qui s'accroît dans la plupart des localités à cause du boom démographique. Si on observe que dans certaines localités

⁴ L'étude a retenu seulement les localités qui ont plus de 50 familles.

⁵ Les populations de l'Extrême-Nord du Cameroun sont victimes des incursions de la secte Boko Haram au niveau des frontières. Les bétails et des maisons sont détruits forçant les populations à se déplacer dans des zones dites « sécurisées » telles que la région du Nord.

il y a toujours de lopin de terre disponible pour accueillir de nouvelles personnes, la situation n'est pas toujours pareille dans tous les villages. A Koza II, par exemple, pour palier à cette situation, certains propriétaires de grandes parcelles ont eu la compassion et ont accepté de redistribuer ou de céder une petite portion de leur terre aux familles déplacées.

Au moment de leur arrivée, les PDI sont dépourvus de tous leurs biens alimentaires, en ce moment il se pose un problème réel de survie. Ainsi, dans la suite du processus de leur installation, il arrive souvent que des structures à caractère social tel que les Eglises et les Mosquées se mobilisent pour un apport en denrées alimentaires notamment les sacs de maïs ou d'arachides à distribuer aux familles nécessiteuses.

Au regard des échanges avec les chefs traditionnels de Touroua, l'on peut observer de manière globale qu'un processus d'installation est bien défini et respecté, mais il subsiste néanmoins quelques difficultés étant donné la forte présence de ces catégories de personne et l'augmentation de la communauté d'accueil. Il s'agit notamment de l'insuffisance des espaces, de l'installation anarchique sans informations préalables des chefs traditionnels de leur arrivée, de l'indigence et vulnérabilité des PDI (aucun matériel, pas de ressource), de la réfraction des populations d'accueil qui sont réticentes à l'effet de réduire leurs parcelles au bénéfice des PDI, des difficultés d'accès à l'eau (+ de 5km pour aller chercher de l'eau), complexification des tâches ménagères avec les femmes qui fournissent trop d'efforts pour avoir de l'eau, de la hausse généralisée des produits sur le marché (cas des intrants agricoles) de l'accaparement des espaces par de grands propriétaires terriens et des zones aménagées (zones de pâturage, aires protégées etc.) qui ont été occupées de façon anarchique.

3.1.2. Intégration des PDI

Pour faciliter l'intégration des PDI qui sont souvent installées à l'écart de la communauté d'accueil, des activités communes sont encouragées par les autorités dans l'Arrondissement de Touroua. On observe entre autres la mise en commun des activités, par exemple : GIC, Production de coton, coopérative, les marchés communs, les écoles communes et les lieux de culte.

Dans l'ensemble, on constate que, d'après les propos des autorités, les PDI sont impliqués dans la plupart des activités du village qu'ils se retrouvent dans la vie associative et dans les activités économiques et religieuses. Cette intégration est aussi facilitée par le fait que ces PDI sont en majorité venues trouver leurs frères qu'ils ont connus par le passé dans leur village d'origine.

Néanmoins, il existe quelques difficultés qui sont liées à leur intégration dans la communauté d'accueil. Les PDI sont souvent perçues comme des personnes potentiellement dangereuses à leur arrivée. Ceci est dû au fait que certaines personnes sont assimilées aux ex-combattants de Boko Haram. Cette situation a et continue à créer une psychose au sein des communautés. Ce phénomène de peur et de stigmatisation ne facilite pas toujours l'intégration des PDI dans les villages. C'est la raison pour laquelle des enquêtes de moralité et d'identification sont systématiquement initiées à l'arrivée des PDI dans cet arrondissement.

Dans le but de faciliter cette intégration, les autorités traditionnelles ont proposé de renforcer les différentes activités intégratives qui existent déjà. Il a été aussi suggéré un accompagnement des leaders traditionnels par une équipe d'animateurs pour une gestion inclusive et un espace de dialogue.

3.1.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil

Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil sont pratiquement les mêmes un peu partout. L'Arrondissement de Touroua ne se met pas à la marge de cette règle. S'il est vrai qu'il ne faut pas prendre en compte uniquement les besoins des PDI et laisser ceux des communautés d'accueil, il est aussi vrai que les deux groupes se retrouvent dans les mêmes besoins telles que nous ont renseignés les autorités traditionnelles et même administratives. Les besoins dans Touroua s'articulent autour de :

- L'approvisionnement en point d'eau dans les villages. Les points d'eau se retrouvent souvent très loin de la zone où les déplacés sont installés. Dans ces villages, les forages restent les points de rencontre et d'échanges entre les femmes PDI et autochtones.
- Les besoins en infrastructures de santé et d'éducation restent un besoin sine qua none pour ces deux groupes. Certains ont dû abandonner l'école du fait de l'absence d'écoles proches de leurs villages.
- La question de la défaillance de l'état civil en milieu rural n'est plus à démontrer à côté de la situation des parents qui ont fui la guerre en abandonnant les actes et pièces officielles dans les cases souvent consumées. On retrouve un nombre très important d'enfants sans acte de naissance dans ce contexte comme ailleurs.

En conclusion, l'entretien avec les chefs traditionnels de Touroua a été très productif dans le cadre de cette étude et nous a permis d'avoir beaucoup d'informations nécessaires.

3.2. Arrondissement de Poli



Le département du Faro en général et l'Arrondissement de Poli en particulier fait partie des arrondissements ayant accueilli un nombre important de PDI dans la région du Nord Cameroun. Depuis plusieurs années, on y a assisté même jusqu'à une certaine période à une présence

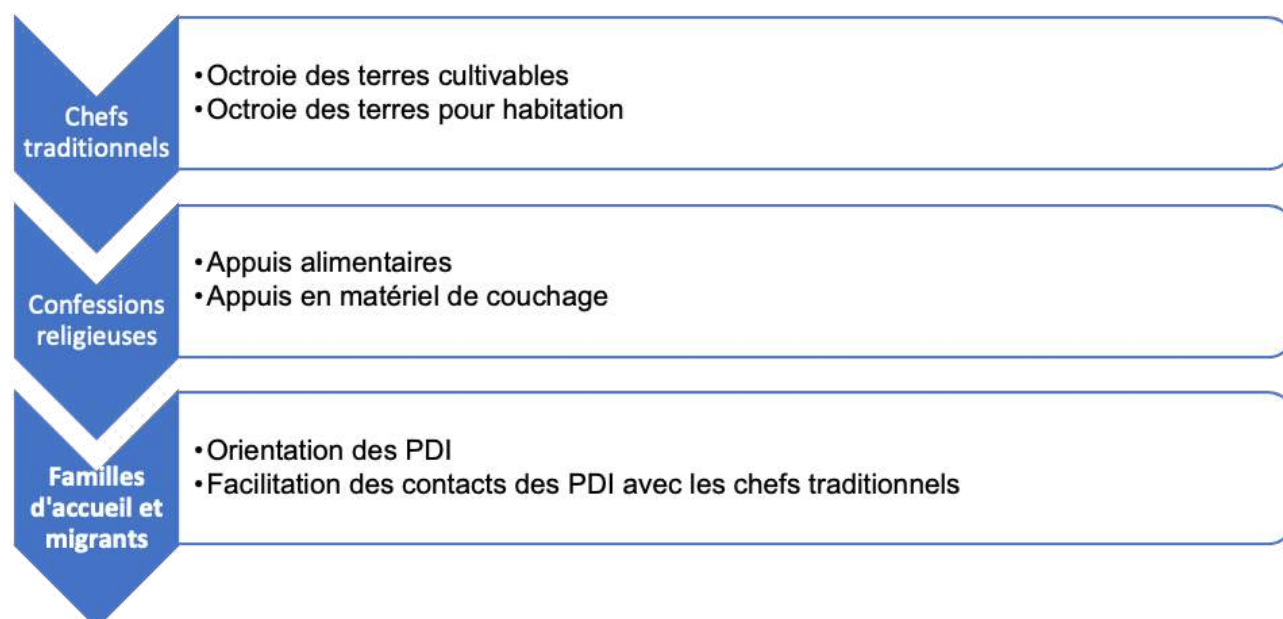
effective de quelques réfugiés à l'instar des Tchadiens. La forte présence de ces catégories de personnes justifie à juste titre le choix porté par l'étude sur cette partie de la région. Pour ce faire, les échanges avec les autorités administratives et traditionnelles se sont avérés être une étape nécessaire dans le cadre de cette étude. C'est dans cette logique que nous avons rencontré 13 chefs traditionnels à la sous-préfecture de Poli. Comme pour les entretiens avec les autres chefs, les échanges ont porté sur l'accueil et l'installation des PDI, l'intégration des PDI dans la communauté d'accueil et les besoins des PDI et ceux de la communauté d'accueil.

3.2.1. Accueil et installation des PDI

L'arrondissement de Poli a reçu et continue à recevoir les PDI depuis la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun (2014). Les populations qui fuient les exactions ont trouvé refuge dans certaines localités situées autour de la ville de Poli. Les localités qui ont accueilli le plus grand nombre des PDI sont :

Localités	Nombre de familles déplacées	Date d'arrivée
Windé Pintchoumba	100	2014
Boumba	100	2014
Mayo-Lamté	60	2014
Ouro-Biridji	56	2014
Tété	52	2014
Waré	50	2014
Total	418	

La majeure partie des PDI a été accueillie et installée par un certain nombre d'acteurs. Il s'agit notamment :



De manière générale, on a observé lors de cette étude qu'il y a une véritable organisation de la part des différents acteurs dans le but de mieux accueillir les PDI dans cet Arrondissement. On constate qu'il y a une mobilisation à tous les niveaux partant de la population vers les autorités traditionnelles qui jouent chacun son rôle pour un accueil solidaire.

Malgré tous les efforts qui sont fournis de part et d'autre, il subsiste tout de même quelques difficultés liées à ce processus d'accueil et d'installation dans cette partie du pays. Il s'agit entre autres de :

- Destruction des biens (inondations) des champs et maisons
- Non-respect des limites d'attributions des terres par les PDI (occupation anarchique)
- Conflits domaniaux entre les populations d'accueil et les PDI
- Problèmes dans la distribution des terres à cause des délimitations des chefferies
- Insécurité alimentaire (à Ouro- Biridji par exemple)

3.2.2. Intégration des PDI

Depuis leur arrivée et installation dans les différentes localités, les PDI ont de temps à autre mené des activités avec la communauté d'accueil visant à les rapprocher dans l'harmonie. On s'est rendu compte que les deux groupes mènent des activités quotidiennes telle que :

- L'utilisation commune des points d'eau
- La fréquentation des mêmes écoles, lieux de culte et marchés périodiques

On a tout de même observé quelques limites liées à l'intégration dans cet Arrondissement. Il s'agit notamment de :

- Regroupement identitaires (réticence à s'identifier aux autres, méfiance)
- Barrières linguistiques (incompréhension, difficultés à communiquer)

Pour faciliter ce processus d'intégration, les chefs traditionnels ont fait un certain nombre de propositions :

- La mise sur pied des GIC ;
- La création des cadres d'échanges et de dialogue ;
- L'élaboration d'un plaidoyer pour la mise sur pied/multiplication des services sociaux de base (écoles, centre/districts de santé) en intégrant quelques responsables/leaders/ Personnes dans la chefferie.

3.2.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil

A l'issue de ces propositions, quelques besoins et défis ont été identifiés et restent à relever dans cette localité. Il s'agit principalement de :

- Le vivre ensemble
- Prise en compte des besoins des PDI dans un contexte de manque et de pauvreté
- Soutien à l'endroit des chefs traditionnels qui ont du mal à satisfaire les besoins des populations et particulièrement ceux des PDI

- Faible présence des organismes (ONG, Associations, projets gouvernementaux) pour l'encadrement des PDI
- Insécurité (Exemple : les PDI sont des travailleurs. Au bout d'une certaine période, ils sont suffisamment intégrés. Leur pouvoir économique est de nature à leur attirer des ennuis tels que les enlèvements).
- Lobbying pour réouverture de l'école catholique de Pintchoumba fermée depuis près de 02 ans. (Exemple : il existe de salles de classe avec plus de 180 élèves et un établissement avec plus de 1600 écoliers).

3.3. Arrondissement de Tcholliré

Situé dans le Département du Mayo-Rey et autour du parc national de la Bénoué, l'Arrondissement de Tcholliré est la localité ayant accueilli le plus grand nombre de PDI dans la région du Nord. Par conséquent, une étude sérieuse sur la situation des PDI dans la région du Nord ne saurait être menée sans se pencher sur cette localité-là. Dès le début de la crise à l'Extrême-Nord en 2014, les premiers PDI ont pris de la direction de cet Arrondissement notamment dans les villages situés en bordure de la route nationale n°1 (Garoua-Ngaoundéré) où l'on retrouvait beaucoup de terres arables. Cette situation a conduit à un afflux de PDI dans cette partie de la région. Pour mieux comprendre cette situation dans le cadre de notre étude, nous avons rencontré 6 chefs des villages ayant accueilli le plus grand nombre de PDI. Les échanges se sont articulés autour de l'accueil et l'installation des PDI, l'intégration des PDI et les besoins des PDI et de la communauté d'accueil.



3.3.1. Accueil et installation des PDI

La question de l'accueil et l'installation des PDI est une problématique très pertinente et sensible au niveau des chefferies traditionnelles qui n'arrivent pas toujours à avoir la véritable identité des PDI qui souhaitent s'installer nouvellement dans ces villages. Cette problématique est d'autant plus compliquée quand on se retrouve avec un nombre important de PDI qui afflue vers ces localités. Tout compte fait, nous avons pu avoir un nombre estimatif des PDI qui vivent dans les localités suivantes :

Localités	Nombre de familles déplacées	Date d'arrivée
Mayo-Salah	500	2016
Manguienwa	300	2015
Djaba	200	2017
Sakdjé	100	2014
Total	1100	

Au regard du tableau, on se rend compte que la plupart des localités abritent plus d'une centaine de familles PDI même si ces chiffres/données sont vraiment estimatifs. Pour le village de Gamba, nous n'avons pas pu avoir de données sur le nombre de PDI, mais la chefferie nous a rassuré de la présence des PDI dans un quartier isolé du centre du village. Pour le village Dogba, faute d'espace disponible, la chefferie n'a pas pu accueillir les PDI qui sont venues vers eux mais en 2023, il y a 5 familles qui se sont installées dans le village.

Dans cet Arrondissement, la chefferie traditionnelle a joué un rôle central dans l'accueil et l'installation des PDI. Cela s'observe à plusieurs niveaux :

- Ce sont les chefs qui sont censés autoriser les PDI à s'installer dans le village mais ici on observe souvent certaines PDI qui ne se signalent pas à leur arrivée.
- Les chefs sont aussi chargés de mener une enquête de moralité comme c'est le cas à Dogba et Djaba.
- Les chefs ont également mis sur pied un système qui permet d'organiser l'attribution des terres à travers les chefs de quartiers qui définissent les parcelles toujours en fonction de la taille de la famille.

La particularité dans cette zone est que l'installation des premiers arrivants s'est faite avec l'autorisation au préalable du Lamido de Rey-Bouba qui donnait l'ordre aux autres chefs de procéder à l'accueil. Ce système a été respecté par la plupart des chefs pendant au moins deux ans comme ce fut le cas à Djaba par exemple. Au fil du temps, l'installation a commencé à se faire de manière anarchique et cette situation a engendré quelques difficultés.

Depuis la présence massive des PDI dans ces localités, quelques problèmes sont perceptibles au regard des propos avancés par les chefs traditionnels. Nous pouvons citer entre autres :

- L'insuffisance des espaces cultivables à cause d'une forte présence des aires protégées et des corridors. On a par exemple le village de Manguienwa où les communautés ont pratiquement occupé tout le corridor. Cette situation a conduit à un conflit entre les communautés d'accueil et déplacées avec les services de la conservation du parc national de la Bénoué. D'après les propos recueillis sur place, il arrive souvent que le matériel de travaux champêtre et les motos des populations soient confisqués par les éco-gardes

quand elles sont surprises entrain de cultiver dans le parc.

- La présence des PDI a aussi engendré un effectif pléthorique dans les écoles disponibles. Les salles de classe sont devenues insuffisantes aux côtés des autres ressources telles que l'eau potable ou encore les terres cultivables.

De manière globale, les PDI de cette partie de la région sont plus confrontées à la question d'accès à la terre cultivable qu'à d'autres ressources.

3.3.2. Intégration des PDI

Depuis l'arrivée des PDI, les chefs traditionnels ont encouragé les activités visant à intégrer les PDI dans la communauté qu'elles ont trouvée sur place. Cela se fait à travers l'organisation des activités communes à l'initiative de la chefferie comme à Manguienwa par exemple où le chef a exhorté la communauté à se mettre ensemble pour les travaux d'intérêt général tels que la construction des salles de classe. Les deux communautés se partagent aussi la fréquentation des écoles, des lieux de culte, des marchés et font même des réunions et tontines ensemble. Pour couronner le tout, les communautés qui se craignaient souvent au début se marient désormais entre elles malgré souvent la disparité entre les cultures.

Malgré toutes ces activités intégratives, les chefs ont quand même fait des propositions pour renforcer la cohésion entre les deux groupes. Il s'agit notamment de :

- Négocier ou faire un plaidoyer qui va permettre à l'Etat de céder une partie du corridor afin de faciliter l'accès à la terre aux communautés. Cette proposition a été faite parce que les chefferies se sont rendues compte que les animaux n'empruntent plus ces corridors depuis plusieurs années.
- Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle des jeunes aux techniques d'agriculture durable. A Manguienwa par exemple, le chef a proposé une formation des jeunes sur les techniques culturales qui ne vont pas solliciter de grands espaces pour une forte production ce qui va tout naturellement baisser la pression sur les terres. A Bawan aussi, le chef a proposé un appui pour la reconnaissance du collège d'enseignement secondaire.
- Continuer toujours à encourager au maximum les mariages entre les deux communautés.

Pour ce qui est des besoins, on se rend compte aussi que les besoins des PDI sont les mêmes que ceux de la communauté d'accueil : de l'eau, services sanitaires, électricité, infrastructures comme les routes. On note aussi la présence d'autres partenaires dans cette zone qui de temps à autre peuvent appuyer les PDI comme la communauté d'accueil. Il s'agit du projet ECONORD et du CERAF.

3.4. Arrondissement de Lagdo

Ce travail de collecte de données s'est fait avec la collaboration des chefs traditionnels des localités de Gouna, Pikba, Lagon Bleu, Tonga Massi, Djipporde II, Djipporde III, Ouro Doukoudje, Djalingo Kapsiki I, Djalingo Kapsiki Mafa, Sakongari Djipporde et Djalingo II.

3.4.1. Accueil et installation des PDI

A la suite de la vague des exactions perpétrées au lendemain des années 2013 et 2014, les localités citées plus hauts ont accueilli des PDI venant pour la plupart de la région de l'Extrême-Nord. Ces derniers sont installés suivant des logiques claniques et familiales. A l'exception des villages de Pikba et Gouna, le nombre des PDI dans les autres localités n'est pas aussi important.

Localités	Nombre de familles déplacées	Date d'arrivée
Pikba	150	2014
Gouna	70	2014
Total	220	

L'autorité traditionnelle joue un rôle de premier plan au moment de l'accueil. Cet accueil se fait suivant un cadrage bien précis. Ceci vise à collecter au mieux les informations concernant les PDI. L'intérêt de ce travail est de constituer une base de données de cette catégorie de personne et d'avoir une idée exacte de leur plan de répartition et d'occupation des espaces dans l'arrondissement. L'objectif étant surtout d'ordre sécuritaire. Ce schéma d'installation est une mesure qui a été prise par l'autorité administrative. Cette mesure instruit les chefs traditionnels d'effectuer des tests de moralité, de connaître les mobiles de déplacements et enfin d'évaluer le degré de vulnérabilité du nouvel arrivant/chef de famille. Sur cette dernière, l'idée est d'identifier les besoins prioritaires et de voir dans quelle mesure y apporter des réponses afin que les conditions minimales d'accueil et d'installation soient garanties.

A en croire le récit des chefs traditionnels, l'accueil des PDI se fait sans écueil particulier. Les communautés d'accueil sont assez empathiques et font généralement preuve de beaucoup de solidarité à l'égard des PDI. Les confessions religieuses et la chefferie y jouent également un rôle de premier plan, car ils ont une forte capacité de mobilisation et jouissent de beaucoup de légitimité auprès des communautés. C'est donc autour de ce qui précède que des ressources sont mobilisées en temps opportun pour assister les nouveaux arrivants. Cette assistance est généralement constituée de vivres, de vêtements et d'espaces pour s'abriter. Dans une certaine mesure, les déplacements ne sont pas anodins et ne se font pas de manière hasardeuse. Il se trouve fort heureusement que compte tenu du caractère cosmopolite et hospitalier de l'arrondissement, les vagues migratoires ont favorisé le déplacement massif des migrants venus de l'Extrême-nord du pays. Ces migrations ont d'abord été organisées par l'Etat, puis elles sont devenues spontanées compte tenu des opportunités liées à l'exploitation des terres fertiles.

Néanmoins, il est bien de rappeler que la mobilisation de la communauté n'est pas toujours systématique. De plus, les personnes continuent d'arriver et ceci, au gré de la situation sécuritaire qui ne s'est toujours pas stabilisée dans la région de l'Extrême-Nord. Ce qui rend davantage la situation complexe dans la mesure où l'autorité traditionnelle est quelque fois la seule personne à même de subvenir à l'ensemble de ces besoins primaires exprimés par les personnes nouvellement arrivées. Les chefs estiment qu'ils ne sont pas suffisamment soutenus par l'administration publique en dépit des appuis spontanés que l'on peut observer ci et là.

3.4.2. Intégration des PDI

Les personnes qui fuient leur localité sous la contrainte des conflits sont souvent très marquées et cela ne facilite pas toujours leur retour vers leurs terres naturelles et/ou natales. Etant donné que les perspectives d'un retour sont obstruées, il est important de s'intégrer dans les communautés d'accueil. L'intérêt de cette intégration tient du fait que les PDI doivent reprendre leur vie en main et acquérir une certaine autonomie, et ceci dans la mesure où l'intégration sociale réduit les risques de tension entre les PDI et les membres de la communauté d'accueil. Plusieurs facteurs peuvent militer en faveur de ce processus d'intégration et parmi ceux-ci, on note :

- Les lieux de culte, certaines personnes cherchent automatiquement à rejoindre les mêmes lieux de culte que ceux fréquentés par les membres de la communauté d'accueil. Ces lieux ont un caractère plus inclusif que les autres réseaux de soutien. Ils ont un caractère assez neutre et fournissent certes un soutien limité en ressources matérielles aux nouveaux arrivants et favorisent également l'accès à d'autres services comme l'école.
- Les origines. Il s'agit dans ce cas de figure de parler de l'appartenance à une famille, et par extension, à un clan et à une ethnie. Il faut dire que la logique d'installation des PDI obéit dans la plupart des cas à ces différents postulats. Il s'agit de répondre à un besoin de sécurité et de pouvoir bénéficier plus facilement de l'empathie des "frères et sœurs". Dans l'arrondissement de Lagdo, les principales communautés ethniques venant de l'extrême-nord et ayant fui les conflits sont les Mafa, les Mada et les Mandaras.

Avec un peu de recul, il faut dire que les scénarios ne sont pas souvent les mêmes d'une localité à une autre et suivant les conditions d'accueil. Il faut relever deux cas à savoir celui des PDI qui se sont installées en marge (à proximité mais dans un espace exclusivement dédié) et ceux qui se sont installés au sein de la communauté d'accueil.

Pour le premier cas, il renvoie à la situation des déplacées de Pikba. Il faut dire que pour ces derniers, la terre est un enjeu central dans leur processus d'installation/intégration. Arrivées par vague entre 2015 et 2022, ces personnes ont souhaité rejoindre les membres de leur ethnie déjà installés du côté de Pintchoumba, mais lorsqu'on leur a signifié qu'il y avait plus de terres disponibles, ils ont dû se déplacer de nouveau pour ensuite créer le village Pikba. Elles avaient par conséquent un accès plus paisible à la terre, ce qui a contribué à faciliter leur intégration.

Pour le second cas Djippordé, il est important de signaler que le nombre des PDI dans les communautés d'accueil n'était pas aussi significatif⁶. La complexité réside surtout au niveau de la précarité et de l'indigence des nouveaux arrivants. L'élan de solidarité est toujours mis à contribution mais ceci ne se fait pas toujours avec la même spontanéité et la même fréquence. Les communautés ont des activités saisonnières et l'un des moments où ils expriment au mieux leur générosité est à la suite de la vente des produits issus de leur récolte. La localité est aussi propice à la pêche et cela constitue une véritable opportunité d'emploi pour les PDI. A titre d'exemple, l'autorité traditionnelle de la localité de Djippordé a facilité l'acquisition du matériel de pêche au profit des PDI.

A partir de ces indicateurs, on comprend très bien que les PDI dans l'arrondissement bénéficient des conditions nécessaires pour réussir leur intégration au sein des communautés d'accueil.

Néanmoins, l'afflux des PDI continue et cela a un impact manifeste sur le vécu quotidien des membres de la communauté d'accueil. Les cas les plus illustratifs sont ceux des personnes qui arrivent et s'installent de façon anarchique. L'autorité traditionnelle n'étant pas informée. Ce qui fait qu'ils sont généralement pointés du doigt lorsque des actes de vandalisme et de banditisme sont perpétrés dans le village. Lorsque les PDI sont confrontées à de tels soupçons ou accusations, elles ne savent souvent pas à qui s'adresser pour prouver leur innocence et elles se replient sur

⁶ Moins d'une vingtaine de famille.

elles-mêmes au lieu de s'exprimer. Ce comportement renforce le cercle vicieux des soupçons, de méfiance mutuelle et de ce fait, entrave l'intégration sociale.

En y regardant de près, la situation des PDI continue d'être précaire. Cette précarité est entretenue par des difficultés qu'elles vivent au quotidien à l'instar de :

- Le manque d'eau potable
- Inondations (installation dans les zones inondables)
- Raréfaction des terres agricoles
- L'accès à la terre qui se fait uniquement par la location (Ouro Doukoudjé)
- Problème de communication au niveau des langues parlées
- Encadrement et prise en charge de tous les besoins (exemple : octroi des terres, assistance familiale, nutrition, manger et boire) des personnes déplacées par les chefs traditionnels au moment de l'accueil

Dans l'ensemble, on constate que, d'après les propos des autorités traditionnelles, les PDI sont impliqués dans la plupart des activités du village. On les retrouve dans des activités à vocation associative, économique (appartenance aux groupes ethniques et aux Groupements d'initiatives communes), dans les lieux de cultes et dans les espaces dédiées à l'éducation de leurs enfants (Association de Parents d'Elèves). De plus, à chaque fois que ces personnes sont sollicitées pour les travaux d'intérêt généraux, elles n'hésitent pas à s'y impliquer.

Néanmoins, il existe quelques difficultés qui sont liées à leur intégration dans la communauté d'accueil. Les PDI sont souvent perçus comme des personnes potentiellement dangereuses à leur arrivée. Ceci est dû au fait que certaines personnes sont assimilées aux ex-combattants de Boko Haram. Cette situation continue à créer une psychose au sein des communautés. Ce phénomène de peur et de stigmatisation ne facilite pas toujours l'intégration des PDI dans les villages. C'est la raison pour laquelle des enquêtes de moralité et d'identification sont systématiquement initiées à l'arrivée des PDI dans cet Arrondissement. Dans le but de faciliter cette intégration, les autorités traditionnelles ont proposé de renforcer les différentes activités intégratives qui existent déjà. Il a été aussi suggéré un accompagnement des leaders traditionnels par une équipe d'animateurs pour une gestion inclusive et un espace de dialogue.

3.4.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil

Le déplacement forcé des populations s'accompagne généralement d'un ensemble de difficultés. Celles-ci sont perceptibles aussi bien au moment de l'accueil que pendant les différents moments qui s'en suivront.

Pendant la phase d'accueil, les principaux besoins sont généralement vitaux et biologiques. Il s'agit de manger, se vêtir et trouver un abri. En dépit du fait que le déplacement apporte un certain niveau de sécurité, à l'écart du conflit immédiat qui a contraint leur déplacement, mais il continu de représenter un énorme risque.

Il est constamment revenu que les besoins liés à la relocalisation sont de premier plan, surtout pour des familles nombreuses. Les PDI doivent trouver un abri et cela n'est pas à la portée du plus grand nombre. Ce d'autant plus, que c'est un investissement qui est très coûteux et qui prend du temps à être mis en place.

Les besoins nutritionnels sont également les plus évoqués. Bien que bénéficiant des appuis venant de la communauté d'accueil, ces besoins ne peuvent être assurés de façon durable. Ce

qui les prédispose à des cas de maladies récurrentes et à la limite, à des cas de décès pour les plus fragiles notamment les enfants en bas âge.

Bien que les autorités locales tentent de fournir et d'apporter une assistance aux personnes qui ont été déplacées de force, il est important de souligner que ces autorités ne peuvent pas répondre à tous les besoins élémentaires en matière de nourriture, de logement, d'assistance juridique, d'éducation et de moyens de subsistance. A ce moment, les PDI peuvent craindre d'être la cible de violence, d'exploitation pour les travaux et de discrimination en raison de leur appartenance.

Au-delà de ces besoins qui se posent au niveau de l'accueil, d'autres le sont lorsque les PDI n'envisagent plus de retourner et décident de s'installer durablement. Les difficultés en ce moment sont d'ordre structurelles dans la mesure où en zones rurales, les services et les structures ne sont pas encore suffisamment développés. Les besoins sont non seulement pour les PDI, mais concernent et touchent également les membres de la communauté d'accueil.

L'accès à la terre constitue à ce moment le principal besoin des communautés. Avec les enjeux liés au foncier, les terres attisent de la convoitise et font l'objet de surenchère. Par conséquent, les seuls modes d'acquisition sont la location des terres et les relations sociales. La particularité de la zone de Lagdo tient du fait de son énorme potentiel en terre fertile et aux périmètres irrigués qui rendent favorable la culture de diverses cultures telles que le riz, le maïs et autres. La fluctuation de la population, les migrations spontanées et les projets d'investissement à grande échelle créent une compétition très rude autour de la terre. Les litiges deviennent légion et pour les nouveaux venus, ils sont dans l'obligation de se contenter de servir de main d'œuvre agricole.

Durant les déplacements, les documents officiels tels que les actes d'états civils, cartes nationales d'identité ont parfois été consumés ou égarés. En marge de ces documents, ces personnes sont exposées et plus particulièrement les plus jeunes qui ont besoin de l'acte de naissance pour non seulement continuer à fréquenter, mais également de jouir pleinement de leurs droits civiques. Ces cas se posent avec une réelle acuité dans le village de Gouna où plus de 300 enfants en âge scolaires ont été recensés et ne disposant pas d'acte de naissance.

Les besoins en termes sanitaires se posent également dans ces localités. La présence des nouveaux venus, ainsi que les projets d'investissement agricole et le barrage hydro électrique ne sont pas sans risque (épidémies). Alors que les populations et les communautés d'accueil s'inquiètent du fait de la possible évolution des maladies déjà présentes dans la localité ; de l'introduction et du développement de certaines nouvelles maladies telles que le choléra, le plateau technique n'est pas assez relevé pour faire face au cas où la situation viendrait à imploser. En dehors de Lagdo qui bénéficie d'infrastructures adéquates, les autres localités sont encore dans l'attente soit de la dotation, de la création ou encore de l'équipement des centres de santé existants. Le marché des médicaments de la rue continue de faire son nid en l'absence des officines pharmaceutiques disséminées de part et d'autre dans l'arrondissement.

3.5. Arrondissement de Demsa

Les entretiens avec chefs traditionnels de l'Arrondissement de Demsa ont eu lieu à Gaschiga dans la salle de réunion de la Sous-préfecture. Pour ces entretiens, une quinzaine de chefs traditionnels ont été conviés et les échanges ont tourné autour de l'accueil et installation des PDI, de l'intégration des PDI ainsi que des besoins des PDI et ceux de la communauté d'accueil.

3.5.1. Accueil et installation des PDI

A l'issue des échanges avec l'autorité administrative et traditionnelle, l'on se rend compte que l'arrondissement de Demsa abrite un très grand nombre de PDI soit environ 3. 000 personnes réparties dans les localités de Ouro Dalan, Mayo-Sahel, Ouro Malloum, Mbilla Minawao, Djaouro Hamadou, Mayo-Doumsi, Tongtongo, Pomla Manga et Ouro Tchaka.

En parlant d'accueil, il a surtout été question de savoir comment les PDI ont été reçus dans l'arrondissement de Demsa et particulièrement dans les localités sus cités. A l'idée de savoir comment les chefs ont accueilli ou du moins se sont organisés pour accueillir les PDIs, il ressort que la problématique avait déjà fait l'objet d'une réflexion au niveau de l'autorité administrative. Il ressortait de ces assises qu'un process d'accueil soit mis en œuvre par les chefs traditionnels qui sont les premières personnes de contact avec les PDI. De manière pratique, à l'arrivée des PDIs, ces derniers ont fait l'objet d'un recensement et les informations reçues doivent immédiatement être portées à l'attention de l'autorité administrative. S'en suivra la mise sur pied d'une commission d'accueil et d'installation qui sera chargée d'identifier les besoins prioritaires des PDI et au terme du processus, de procéder à l'attribution des parcelles⁷. Il faut dire que c'est ce dispositif qui a prévalu dans la plupart des cas. Quelques spécificités et exceptions sont à noter. Il s'agit de la rétention de l'information qui n'est pas toujours systématiquement portée à l'attention de l'autorité administrative. D'autres part, certains chefs comme cela a été le cas dans le village de Ouro Tchaka, ont mis leur population à contribution. Compte tenu des conditions de vie jugées précaires de ces PDI, le chef et sa notabilité, les églises et quelques personnes de bonne volonté se sont mobilisés et ont apporté une assistance constituée de vêtements et des produits alimentaires (céréales),.

Les principales difficultés sont relatives au niveau d'indigence des PDI. A leur arrivée, elles sont dépourvues de tous les moyens de subsistance. En dépit du fait que certains ont été traumatisés du fait des affres du terrorisme et de la guerre qui les a contraints à se déplacer, les chefs traditionnels semblent désemparés. Ils affirment que les conditions de vie sont déjà assez difficiles en milieu rural et cela limite les possibilités d'assister des personnes dans ce genre de situation au-delà des cas d'appui ponctuels.

Il faut également remarquer que le processus d'accueil et d'installation est désormais entaché d'anarchisme. Ceci dans la mesure où les chefs de quartier installent désormais les PDIs sans associer, ni informer le chef du village. Ce qui crée un véritable problème en termes de maîtrise de la population et bien plus de veiller sur des personnes et des biens. D'où, des données quelques peu biaisées au niveau de l'autorité administrative.

L'autre difficulté tient du fait que les chefs traditionnels affirment qu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'appuis venant de l'état pour faire face aux multiples besoins posés par les personnes déplacées. Lorsque ces appuis arrivent, ils sont généralement faibles et dans la plupart des cas, les chefs parlent de délaissement et d'abandon des charges des PDI qui reposent entièrement sur l'autorité traditionnelle.

On note par endroit la pression qui s'exerce sur les terres. Elles sont de plus en plus convoitées par les paysans et les élites, la population etc. Face à cet état de chose, les personnes déplacées

⁷ Les espaces d'habitation sont d'ordres prioritaires. Par la suite, il y a des possibilités d'envisager l'octroi des parcelles pour les activités agricoles.

ont certes des espaces pour l'habitat, mais du fait qu'elles sont inéluctablement attachées à leur terre pour pratiquer soit l'agriculture ou l'élevage, on comprend clairement que le processus de leur installation porte déjà quelques défaillances qui vont très vite émerger dans leur phase d'intégration au sein de la communauté d'accueil. D'après les propos d'un agent de la Sous-Préfecture, une étude quantitative sur les PDI à Demsa a été menée. Jusqu'à la publication de ce rapport, nous n'avons pas pu avoir accès à l'étude.

3.5.2. Intégration des PDI

Parlant d'intégration, on y voit substantiellement un transfert de responsabilités du chef traditionnel vers les familles des PDIs. Dans ce processus d'assimilation et d'intégration, plusieurs entités ont été impliquées parmi lesquelles les membres de la communauté d'accueil. Tel que mentionné plus haut, les populations se sont impliquées dès la phase d'accueil avec la mobilisation des denrées alimentaires et vestimentaires comme cela a été le cas dans la majorité des localités ayant abrité les PDI. Toujours est-il que ces derniers ne sont pas pleinement intégrés dans les villages d'accueil pour pouvoir mener les activités de production d'antan.

L'autorité traditionnelle affirme sans équivoque que l'intégration des PDI passe par l'accès à la terre. Et cette ressource est suffisamment disponible dans la localité. La principale difficulté réside dans la gestion de ladite terre. Les chefs traditionnels évoquent l'anarchie, l'incivisme et l'abus de confiance comme des maux qui décrivent au mieux le comportement des PDIs quant à cette gestion domaniale. De manière beaucoup plus pratique, il faut dire qu'à l'issue de la délimitation des parcelles par les différentes commissions instituées, les personnes déplacées ont des velléités expansionnistes. Elles agrandissent au fil des ans les parcelles qui leur ont été concédées de façon unilatérale. Et cela crée une occupation désordonnée de l'espace avec en prime un des chevauchements sur les espaces agricoles et pastoraux. La conséquence immédiate est la multiplication des conflits agropastoraux qui se soldent souvent par de lourds dégâts et quelques fois des pertes en vie humaines. Au-delà de cet aspect qui dénote des difficultés d'intégration entre ces deux communautés, on peut aussi évoquer le fait des installations communautaires (quartier Mafa, Toupouri, Foulbé etc.). Cette situation exacerbe le repli identitaire (cas des Kanuri dans le village Ouro Tchaka).

Bien que disposant de suffisamment de terres dans l'Arrondissement, certaines localités ont un taux d'occupation beaucoup plus prononcé. Cet état de choses rend très difficile l'acquisition gratuite de nouveaux espaces. Par conséquent, les seuls modes d'acquisition restent la location. Et pourtant cette alternative n'est pas souvent à la portée de tous.

Le refus des PDIs de se soumettre à l'autorité du chef traditionnel. Cette situation est largement partagée par ces derniers. Ils estiment que leur autorité est bafouée et mise en berne par les PDIs qui refusent de se soumettre aux directives de la chefferie locale. Ils sont plutôt astreints à se conformer à leur leader et/ou à une personne en qui il s'identifient par les liens d'appartenance (lien de sang, appartenance ethnique).

L'exploitation des PDIs par la population d'accueil. En profitant du fait que ce sont des personnes démunies, ils sont souvent associés à des travaux pénibles, dégradants et mal rénumérés. En le faisant, ils délaissent généralement leurs propres activités avec comme conséquence de faible rendement au moment des récoltes par exemple.

En dépit des difficultés évoquées, il y a néanmoins des activités qui mettent en avant le caractère intégratif. Au rang de ces activités, on peut parler de mariage intercommunautaire, fréquentation des écoles, places de marché, assistance mutuelle en cas d'évènement heureux et/ou malheureux (deuil, mariage, fêtes religieuses), points d'eau, réunions des parents d'élèves et assistance mutuelle pour les travaux (champ, comité de vigilance etc.)



3.5.3. Les besoins des PDI et de la communauté d'accueil

Dans l'arrondissement de Demsa, les besoins des PDI et de la communauté d'accueil ne sont pas différents de ceux que nous avons mentionnés dans les autres arrondissements. Il s'agit essentiellement de l'abri, de l'accès à la terre, aux soins de santé, à l'éducation ainsi qu'aux services de base de l'état civil. Néanmoins dans la localité d'Ouro-Tchaka et Badessi, un besoin de communication se fait particulièrement sentir à deux niveaux.

Premièrement, dans la localité d'Ouro Tchaka, les langues parlées entre les PDI et la communauté ne sont pas les mêmes et cela pose d'énormes soucis durant les échanges. Il n'y a aucune issue de dialogue et il devient par conséquent difficile de dialoguer avec son vis-à-vis. Ce qui ne favorise pas à terme l'intégration des PDI dans les communautés d'accueil. Deuxièmement, à Badessi un problème de communication est lié aux infrastructures des opérateurs de téléphonie. Nul doute que le téléphone est de plus en plus sollicité pour échanger et relayer avec les autres personnes. Mais il se trouve que dans cette localité, le réseau de téléphonie n'est pas disponible. Pour ceux qui disposent des téléphones et qui souhaitent communiquer, elles sont obligées de parcourir de longues distance (entre 4 et 10 Km). Ce qui n'est pas sans risque puisqu'il faut arpenter la brousse et souvent en mode solitaire. Il faut également rappeler que ces types de localités non couvertes par les opérateurs de téléphonie sont de plus en plus prisées par des coupeurs de route et des vandales. Car à la suite de leur forfait, il est impossible d'alerter les forces de maintien de l'ordre dans des délais raisonnables.

4. Les résultats des entretiens avec les représentants des PDI et de la communauté d'accueil

Après les entretiens avec les Sous-Préfets et les chefs traditionnels, nous avons organisé des Focus Group Discussions (FGD) avec 186 femmes, hommes et jeunes qui représentaient les PDI et la communauté d'accueil. Les localités qui ont servi d'échantillon sont Ouro Tchaka, Badessi (Arrondissement de Demsa), Koza II et Mayo Sava II (Arrondissement de Touroua). L'objectif des FGD était essentiellement de s'enquérir des expériences de déplacement forcé aussi bien pour les PDI que pour la communauté d'accueil⁸. Concrètement nous nous sommes intéressés à savoir comment les PDI ont été accueillis par la communauté d'accueil, les besoins prioritaires des PDI et ceux de la communauté d'accueil, la qualité de leurs interactions ainsi les propositions pour une meilleure intégration des PDI et un vivre ensemble harmonieux entre les deux communautés. Les résultats des entretiens au sein des FGD seront présentés par localités.

4.1. Localité d'Ouro Tchaka

Le village d'Ouro Tchaka se trouve à quelques kms de la sous-préfecture de Demsa. Depuis 2019, le village a accueilli les PDI constitués des Kanuri qui se sont déplacés de l'Extrême-Nord.

Les femmes PDI d'Ouro Tchaka ont dit qu'elles ont été bien accueillies. L'une des difficultés auxquelles elles sont confrontées est qu'elles n'ont pas assez de champs pour cultiver. Elles ont beaucoup d'amies dans la communauté d'accueil et c'est à travers les travaux champêtres qu'elles se sont fait des amies dans la communauté d'accueil. Quelques femmes souhaiteraient apprendre l'alphabétisation pour pouvoir mieux s'intégrer dans la communauté.

L'entretien avec les femmes membres de la communauté d'accueil d'Ouro Tchaka a consisté à savoir comment elles ont accueilli les PDI, les difficultés et les défis qu'elles ont rencontrés lors de l'accueil des PDI, les interactions entre elles et les PDI ainsi que les propositions pour une meilleure intégration des PDI ainsi qu'un vivre ensemble harmonieux entre les PDI et la communauté d'accueil.

D'après les participantes aux FGD, l'arrivée des PDI a été interprétée comme un indicateur qu'il y aura un développement à Ouro Tchaka. L'une des difficultés rencontrées lors de l'accueil des PDI est que d'après les participantes aux FGD, lorsqu'elles rencontrent les PDI au forage, ces derniers n'acceptent pas qu'elles touchent sur leurs jerricans. En cherchant à savoir pourquoi, nous avons trouvé que les PDI n'aiment pas entrer en contact avec ceux et celles qui mangent les ânes. En effet, cet animal étant interdit par l'Islam, les PDI pensent que si les membres de la communauté d'accueil touchent leurs jerricans, cela constitue une sorte d'interdits. Les membres de la communauté d'accueil ont déclaré aussi que quelques fois il y a des bagarres entre les enfants PDI et ceux de la communauté d'accueil. Pour les participantes : « les PDI ne veulent pas interagir avec la communauté d'accueil. »

En cherchant à savoir les raisons de la méfiance entre les PDI et la communauté d'accueil, nous pensons que la religion joue un grand rôle : les PDI sont principalement musulmans au moment où les membres de la communauté d'accueil sont des chrétiens. Les PDI ne parlent pas le Fulfuldé, langue de communication dans le village. Comme propositions pour améliorer les interactions, les participantes au FGD proposent l'alphabétisation, un marché commun ainsi les GIC et la

⁸ Pour assurer l'objectivité et la confidentialité, dans la plupart des cas, nous avons organisé les FGD avec les représentants des PDI et de la communauté séparément.



construction d'un forage. Comme activité prioritaire que le projet PAIS-PDI pourrait mettre en œuvre, les participantes ont proposé l'acquisition des actes de naissance.

Les jeunes qui ont participé aux FGD à Ouro Tchaka étaient composés des jeunes PDI de la communauté Kanuri et des jeunes Mafa membres de la communauté d'accueil. L'objectif des FGD était de s'enquérir de comment les jeunes PDI ont été accueillis par la communauté d'accueil, les difficultés auxquelles ils ont fait ou font face et comment ils interagissent avec les jeunes de la communauté d'accueil. Les participants aux FGD ont aussi donné des recommandations pour une meilleure intégration des PDI et un vivre ensemble harmonieux entre les PDI et la communauté d'accueil.

Les jeunes PDI ont dit qu'ils ont été bien accueillis. « C'est le chef du village qui nous a accueillis et avant que nous trouvions un abri, la communauté d'accueil nous a hébergés. Ils ont aussi collecté le maïs pour nous. » ont-ils déclaré. L'une des difficultés majeures est que la majorité des jeunes n'ont pas été à l'école et qu'ils/elles n'ont pas d'occupation. Les interactions entre les jeunes PDI et ceux de la communauté d'accueil passent par le football, les travaux champêtres et la prière. Comme recommandations pour un vivre ensemble harmonieux, les jeunes PDI et ceux de la communauté d'accueil ont proposé les activités sportives, les tontines à travers une association des jeunes appelée « Association dynamique des jeunes d'Ouro Tchaka ».

C'est la recherche des terres cultivables qui a motivé les hommes PDI à s'installer à Ouro Tchaka. Des émissaires avaient été envoyés pour la recherche des localités qui pouvaient les abriter tout en leur offrant des espaces cultivables. Ces émissaires ont rencontré sa majesté le Lamido de Gaschiga qui les a orientés vers les chefs de troisième degré qui ont à leur tour accepté de les accueillir.

Concernant leur expérience de vie depuis leur déplacement, les PDI ont été accueillies par les églises, les populations et les chefs traditionnels. Pendant leur installation, les autorités qui ont fait des promesses d'offrir des terres cultivables nécessaires à ces PDI, n'ont pas tenu ces promesses au moment de l'installation. Les familles se sont retrouvées avec moins d'un hectare et d'autres n'en ont pas carrément bénéficié de ces espaces. L'accès à l'eau potable/forage est souvent difficile à cause de l'éloignement des points d'eau mais aussi du manque de cohabitation avec la communauté d'accueil.

Les activités principales entre les PDI et les membres de la communauté d'accueil sont les travaux champêtres, l'école et les réunions. Les perceptions au départ et celles actuelles ont véritablement changé surtout par rapport à la question de l'accès à la terre. Les communautés ont certes bien accueilli les PDI, un lien s'était établi au départ mais celui-ci s'est rompu au fil du temps. On

observe à présent une réelle distance entre les deux communautés. Pour renforcer la paix et la cohésion sociale, les communautés déplacées nous recommandent principalement de créer un point d'eau dans leur quartier pour éviter les conflits entre les femmes et les jeunes.

4.2. Localité de Badessi

La localité de Badessi se trouve à quelques kms du village d'Ouro Tchaka. Elle présente une certaine particularité dans les sens que les PDI qui s'y sont établis étaient pour la plupart des cas les frères des membres de la communauté d'accueil qui est majoritairement Mafa. Ces derniers connaissaient déjà les PDI avant qu'ils ne se déplacent. Ces communautés partageaient les mêmes cultures et les mêmes villages par le passé. La communauté qui les a accueillis s'était juste déplacée volontairement pour la recherche d'autres terres plus fertiles.

Cette situation et ces conditions ont donc facilité l'intégration de ces communautés PDI dans le village de Badessi. L'inclusion sociale ou l'acceptation mutuelle n'est pas encore très avancée mais on observe tout de même quelques efforts de la communauté d'accueil pour faciliter le brassage culturel avec le peuple Massa et Toupouri qui constituent également un nombre important dans le village.

Au moment de leur arrivée, les PDI ont pu accéder à la terre cultivable grâce à la générosité de la communauté d'accueil qui avait accepté de s'organiser pour céder par famille une partie de parcelle disponible. A présent même si les terres ne sont toujours suffisantes pour tout le monde, on note qu'un grand nombre de PDI accède à la terre dans cette localité contrairement aux autres localités.

Les femmes PDI qui ont participé aux FGD ont déclaré qu'elles ont quitté l'Extrême Nord en 2020 et qu'elles ont été bien accueillies à Badessi. Parmi les difficultés auxquelles elles et celles de la communauté d'accueil font face figurent l'insuffisance d'eau, de logement et d'espace pour cultiver, de centres de santé et de moulin. L'une des opportunités de rencontre avec la communauté d'accueil est l'église. Comme propositions d'activités qui pourraient les intégrer dans la communauté, elles ont mentionné la création des associations, faire les travaux de champs et des réunions ensemble pour mieux se connaître et avoir un marché commun.

Les jeunes PDI sont venus à Badessi avec leurs parents et d'autres sont arrivés seuls. Ceux et celles qui sont arrivés seuls/seules ont choisi Badessi parce qu'ils y avaient des connaissances, des amis et ou affinités ethniques. Comme tous les autres PDI, l'une des difficultés majeures auxquelles les





jeunes sont confrontées, c'est l'insuffisance d'eau. Les activités communes avec la communauté d'accueil incluent le culte et le football.

Les jeunes de la communauté d'accueil qui ont participé aux FGD ont déclaré que l'arrivée des PDI a contribué au développement de Badessi et à l'augmentation de la population. Mais de l'autre côté, ils ont aussi dit que l'arrivée des PDI a contribué à l'insuffisance d'eau.

Parmi les propositions sur les activités qui peuvent promouvoir un vivre ensemble harmonieux, les deux groupes ont proposé l'accès à l'eau, les champs à cultiver ensemble, les églises, le moulin et le centre de santé. Ils proposent aussi d'acheter les tamtams et les batteries pour prier ensemble à l'église.

D'après les hommes PDI, ils se sont retrouvés à Badessi parce que les plus jeunes et les frères étaient déjà dispersés sur l'ensemble du territoire. « A la suite des difficultés que nous avons subi du côté de l'Extrême-Nord, nous avons gardé les liens et pendant les échanges, ils nous ont proposé de les rejoindre tout simplement. Nous avons été bien accueillis ; nous nous sommes sentis acceptés par ceux que nous avons trouvé sur place. Nous avons reçu des parcelles pour les habitations et pour les activités champêtres, nous avons été assistés sur le plan alimentaire au moment de notre installation, bref nous avons reçu une assistance à tous les niveaux. »

Les difficultés rencontrées en tant que PDI sont la perte et destruction de tous les biens, les difficultés d'accès à l'eau, les faibles opportunités de travail, la difficulté à subvenir aux besoins familiaux, l'assistance non pérenne, la cherté de la vie notamment les intrants agricoles et la famine qui est réelle et qui touche la plupart des PDI.

Les principales activités que les hommes PDI mènent sont la coupe et vente de bois, l'agriculture et élevage, le commerce, la maçonnerie et la boucherie. Les activités communes entre les PDI et la communauté d'accueil sont les réunions de concertation, de sensibilisation et de prise de décision au niveau de la chefferie traditionnelle, lieu de culte, école et point d'eau (équipe mixte de gestion). En ce qui concerne les perceptions, au départ, c'était l'empathie, assistance et solidarité. Et le plus important reste la cohésion et la paix entre les différentes communautés.

Pour une meilleure intégration, les hommes PDI ont proposé l'espace de dialogue, la sensibilisation dans les lieux de culte sur le vivre ensemble et l'établissement des actes de naissance aux enfants. Leurs besoins prioritaires sont les points d'eau, le réseau téléphonique et l'établissement des actes de naissance.



4.3. Localité de Koza II

Les PDI qui se sont installés à Koza II viennent de l'Extrême Nord Cameroun. A leur arrivée, les PDI ont été acceptés par le Chef de Koza II qui est un migrant de 1998 en provenance de la même région que les PDI. Les PDI ont été reçus par les personnes migrantes qui leur ont donné des vêtements de rechange, un abri et de quoi manger. Les PDI sont en parfaite harmonie avec la communauté d'accueil et les personnes migrantes.

Les femmes PDI qui ont participé aux FGD ont déclaré que les difficultés auxquelles elles font face sont le manque de terres à cultiver, d'abris propres à elles, de quoi manger et de moyens pour pouvoir démarrer une activité propre. Parfois elles travaillent sans être rémunérées. Les femmes PDI partagent avec les migrants et la Communauté d'accueil toutes les activités possibles de les rassembler (le marché, les activités champêtres, les rencontres des femmes, les activités religieuses).

Quant aux femmes de la communauté d'accueil, elles ont dit qu'au départ elles avaient peur d'abriter chez elles un malfaiteur, du coup avant d'abriter chez soi une déplacée la personne devrait d'abord se signaler chez le Chef. Avec l'accueil des PDI, les besoins en ration alimentaire sont devenus grandissants. Mais en même temps, une main d'œuvre champêtre à moindre coût était disponible.

Les Femmes PDI et celles de la communauté d'accueil souhaiteraient que la convivialité qui règne entre elles demeure ainsi pour toujours. Toutefois, pour que le projet de l'accompagnement des PDI réussisse au sein de la localité de Koza II, les PDI recommandent que les Chefs puissent leur accorder la possibilité de pouvoir louer les terres afin d'avoir une production propre à elles sans toutefois dépendre de la communauté d'accueil. Elles voudraient aussi apprendre les petits métiers adaptés pour le milieu et également apprendre à s'exprimer en Fulfulde et en Français.

Tous les jeunes qui ont participé aux FGD à Koza II étaient des PDI. Ils ont quitté l'Extrême Nord du Cameroun depuis 2020 jusqu'aujourd'hui à cause de l'insécurité. Leurs parents ou eux-mêmes ont choisi de s'installer à Koza II parce qu'ils y avaient des connaissances et des affinités familiales avec les migrants de 1998 qui ont habité le village les premiers. Comme les migrants de 1998 et les PDI partagent la même communauté Mafa, leur accueil et installation n'ont pas été difficiles.

Lors de leur installation et même actuellement, l'une des difficultés majeures auxquelles les jeunes sont confrontés est qu'ils n'ont pas leurs propres champs. C'est pourquoi Ils sont obligés de cultiver pour les autres. Ils sont payés 500 FCFA par jour mais, d'après eux, quelque fois, ils travaillent sans

être rémunérés. Comme ils n'ont pas grand-chose, avoir des amis dans la communauté qui les a accueillis est difficile. En général, il n'y a pas d'activités communes entre ceux qu'ils appellent « les anciens du village », c'est-à-dire ceux qui sont arrivés en 1998 et « les nouveaux », c'est-à-dire les PDI qui ont fui l'insécurité à l'Extrême Nord.

L'une des propositions que les jeunes ont données pour leur intégration et un vivre ensemble harmonieux avec « les anciens du village », c'est de réduire le montant de location des champs à cultiver de 10.000 FCFA à 7.000 FCFA par an. D'après eux, cela leur permettra de travailler pour leur propre compte.

Les entretiens avec les jeunes PDI de Koza II nous ont révélé que même si au début ils ont été bien accueillis, avec le temps ils ont des aspirations qui dépassent l'accueil. Ils voudraient avoir les mêmes droits que « les anciens du village ». Comme la majorité de ceux et celles qui ont participé aux FGD n'ont pas été à l'école ou ont été obligés de suspendre les études, leur insertion socio-économique et autonomie sont un défi majeur.

A part les travaux champêtres et les petits commerces, il n'y a pas beaucoup d'autres sources de revenus. Or, comme le village grandit, il y a certainement d'autres besoins en termes de marché qu'il faudrait analyser en profondeur. Sur base des résultats des analyses, les jeunes pourraient être orientés dans les filières professionnelles qui augmenteront leurs chances de se prendre en charge.

Les hommes PDI de Koza II viennent majoritairement du département du Mayo-Tsanaga et Mayo-Sava dans la région l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette population déplacée est constituée des Mafa, des Zourgo et des Matal. On a jusqu'à présent observé 05 grandes vagues d'arrivée des PDI entre 2015 et 2023 dans cette localité. Leur installation a été motivée par la présence de leurs frères qui pouvait faciliter leur accès à la terre auprès des autorités traditionnelles. Certains PDI connaissaient déjà le village avant le début de la guerre à l'Extrême-Nord. Les PDI ont été accueillis par les églises et les associations et ONG.

Durant l'accueil, les PDI ont observé tout de même un sentiment de méfiance de la part des communautés d'accueil qui avaient peur d'abriter les ex combattants de Boko Haram. L'autre difficulté rencontrée par les PDI était celle de la saturation foncière qui a logiquement fait augmenter les frais de location des terres cultivables. La présence des aires protégées limite également l'exploitation des terres disponibles. Les PDI ne peuvent que se contenter de travailler



des espaces pour l'habitation tout en effectuant des travaux dans les champs des communautés d'accueil. Les activités principales qui rassemblent les PDI et la communauté d'accueil sont le culte, le marché à travers le petit commerce, les jeux et loisirs.

Lors de leurs déplacements vers cette localité, les PDI se disaient que les terres étaient disponibles et qu'elles s'obtenaient gratuitement auprès des chefs traditionnels mais depuis leur arrivée, ces PDI se sont rendu compte du fait qu'il fallait batailler pour avoir un lopin de terre. Les perceptions au départ ont évidemment changé et les PDI sont confrontés principalement et pour la plupart à des difficultés d'accès à la terre. Face à cette difficulté principale, les PDI proposent de faire un plaidoyer pour faciliter l'accès à la terre en rencontrant les autorités mais aussi de revoir les coûts liés à la location de ces terres.

4.4. Localité de Mayo Sava II

Les participants aux FGD venaient de 3 villages : Mayo-Sava II, Ouro Djoddi et Tchatibali. A proprement parler, il n'y a pas un grand nombre de PDI compris dans le sens restreint du projet PAIS-PDI (voire note de bas de page 1). En effet, la majorité des habitants de la localité se sont déplacés à cause de la recherche de terres à cultiver. L'équipe chargée de mener l'étude a tout de même cherché à savoir les interactions entre la localité et la communauté d'accueil.

La localité est habitée par les différentes communautés ethniques (Massa, Mafa, Toupouri, Mahtal, Mada, Foulbé et Zoulgo). La communauté d'accueil est composée des Namdji et Bata. Au départ les habitants de la localité ont été bien accueillis par la communauté d'accueil. Mais petit à petit, la localité s'est détachée et une certaine distance s'est créée entre les deux communautés. A titre d'exemple, les femmes qui ont participé aux FGD ont dit que pendant la période agricole les populations de la communauté d'accueil empêchent les « PDI » de cultiver, ce qui crée des divisions et la mésestime entre ces deux populations. Pour les habitants de Tchatibali, lors de la période agricole, ils ont de la peine à pouvoir maintenir les activités agricoles car les troupeaux de bœufs ne cessent de détruire leurs cultures. Toutefois, dans le but de maintenir la paix et de favoriser le vivre ensemble, il a été proposé de créer des occasions de divertissement entre les deux communautés (le football par exemple).

Les besoins prioritaires du village sont, les points d'eau, le moulin pour céréales, l'établissement des actes de naissance aux enfants, l'établissement des CNI et la machine à coudre les vêtements.

Les villages de Mayo-Sava II, Ouro Djoddi et Tchatibali disposent d'une école primaire de parents faits en matériaux provisoire. Les plus jeunes (03 ans à 14 ans) fréquentent cette école. Quelques personnes continuent avec les études secondaires mais c'est très faible (Moins de 10% des élèves). Les raisons évoquées sont qu'il n'y a pas d'école secondaire au village, l'éloignement avec les localités qui en disposent (CES de KOZA, lycée de Touroua - entre 20 et 30 km). La plupart des jeunes mènent une activité notamment l'agriculture. On peut aussi citer d'autres activités telles que l'élevage, la maçonnerie et le commerce.

Parmi les difficultés auxquelles la population fait face on peut noter le problème d'accès à la terre cultivable, l'accès difficile à l'éducation, le difficile accès à l'eau potable (à 7 km du village) et les échanges commerciaux compliqués et limités avec la communauté d'accueil.

Les relations entre les « PDI » desdits villages et la communauté d'accueil ne sont pas toujours sincères surtout lors des échanges commerciaux où les « PDI » se sentent dupées et marginalisées n'étant pas dotées d'un réel pouvoir d'achat. Les « PDI » se confrontent à des emprunts avec des remboursements non équitables et justes. Les communautés d'accueil leur octroient des prêts qui sont remboursés à travers leur fruit de récolte qui est évalué à de très bas prix ne respectant pas

l'équivalence en monnaie prêté. Cette situation conduit souvent à une réticence dans les relations entre les deux communautés.

Toutefois, dans le but de maintenir la paix et de favoriser le vivre ensemble entre les communautés d'accueil et les « PDI », ils proposent de faciliter l'accès à l'eau potable et la terre et appuyer les communautés aux techniques d'agriculture durable.

De manière générale, on ne constate que les expériences de vie des « PDI » avant et les perceptions actuelles dans la localité n'ont pas véritablement changé. Les « PDI » ont créé des villages isolés où elles vivent loin de la communauté d'accueil qui n'est pas toujours au courant des difficultés que vivent les « PDI ». Les besoins de première nécessité continuent à se poser avec beaucoup d'acuité.

Conclusions et recommandations

Les résultats des entretiens avec les Sous-Préfets, les Chefs Traditionnels et les représentants des PDI et de la communauté d'accueil donnent une idée assez claire sur l'arrivée et l'intégration des PDI dans les communautés d'accueil.

Dans la plupart des cas, les PDI ont choisi de s'installer dans une localité parce qu'ils y avaient des affinités ethniques, religieuses et familiales. Cela explique pourquoi, en général, l'accueil des PDI n'a pas suscité des incompréhensions sérieuses. Cela explique aussi en partie pourquoi les PDI ne vivent pas dans des sites à part des autres membres de la communauté d'accueil. Quand les PDI sont arrivés, ils n'ont pas été enregistrés systématiquement. Nous n'avons donc pas pu avoir des statistiques fiables sur le nombre des PDI dans les localités cible de l'étude. **Nous recommandons aux autorités compétentes d'organiser un recensement des anciens et nouveaux PDI lequel recensement sera utile aussi bien pour l'intégration que pour le retour des PDI dans leurs localités d'origine une fois que la sécurité est améliorée.**

L'intégration des PDI dans les communautés d'accueil a été effective grâce au culte, école, échanges commerciaux, activités socio-économiques ainsi que le sport et les loisirs surtout pour les jeunes. Néanmoins, si l'accueil n'a pas suscité de préoccupations particulières et qu'il a été plutôt spontané, l'intégration à long terme doit être bien planifiée. L'intégration implique le partage des ressources. Si ces dernières ne sont pas « distribuées » équitablement, il y a un risque que l'empathie et la solidarité qui ont caractérisé l'accueil des PDI cèdent la place à la compétition et aux conflits qui peuvent être violents. Les ressources dont il est question sont surtout la terre arable qui constitue la principale source de survie aussi bien pour les PDI que pour la communauté d'accueil. **Sur ce point, l'étude recommande aux autorités administratives et traditionnelles d'accorder une attention particulière sur l'accès des PDI à la terre cultivable.**

Dans les localités qui ont accueilli les PDI, l'activité principale source de survie et de revenus est l'agriculture. Or, comme cette dernière n'est pas possible tous les 12 mois de l'année à cause des aléas climatiques et qu'elle ne peut pas occuper toute la population, une diversification des activités socio-économiques à travers l'éducation et la formation s'impose surtout pour les jeunes. Sur ce sujet, les recommandations suivantes sont donc formulées à l'endroit des autorités administratives et des ONGs :

- **Formation professionnelle dans les filières susceptibles d'aboutir à l'emploi ou auto-emploi ;**
- **Formations en techniques agricoles modernes qui ne demandent pas beaucoup d'espaces de terre ;**
- **Plaidoyer pour l'augmentation des locaux de classes pour pouvoir intégrer les enfants des nouveaux PDI ;**
- **Plaidoyer pour la réouverture de l'école catholique de Pintchoumba (dans l'arrondissement de Poli) et l'homologation du Collège d'enseignement secondaire de Bawan (dans l'arrondissement de Tcholliré) ;**
- **Sensibilisation et appui dans l'acquisition des actes de naissance pour que les jeunes ne soient pas privés de poursuivre leurs études jusqu'à la fin.**

Pour le projet PAIS-PDI, les résultats de l'étude sur la situation des PDI ont facilité le choix des sites pilotes ainsi que les « points d'entrée » pour un travail de paix. Le choix des sites pilotes a suivi les critères de présence considérable des PDI et la pertinence du travail de paix, comprise dans le sens d'analyse des facteurs qui unissent et ceux qui divisent les PDI et les communautés d'accueil. C'est ainsi que les villages d'Ouro Tchaka dans l'arrondissement de Demsa et de Koza II dans

l'arrondissement de Touroua ont retenu notre attention. Dans les deux villages, il y a un nombre considérable des PDI. Le village d'Ouro Tchaka présente une particularité dans le sens que les PDI ne parlent pas le Fulfulde qui est la langue de communication dans la communauté d'accueil. A Koza II, même si les PDI ont été bien accueillis, ils réclament d'avoir les mêmes droits d'acquérir la terre au même titre que les membres de la communauté d'accueil. Ils nous ont exprimé des frustrations qui peuvent provoquer des conflits à long terme.

Nous recommandons au projet PAIS-PDI de considérer les « points d'entrée » de travail de paix à savoir :

- ***Faciliter un dialogue régulier entre les leaders des PDI et des membres de la communauté d'accueil pour que les sujets susceptibles de causer des conflits violents soient discutés et analysé en avance ;***
- ***Appuyer les activités socio-culturelles et sportives qui unissent les PDI et les membres des communautés d'accueil ;***
- ***Renforcer les capacités en résolution non-violente des conflits en faveur des Personnes Ressources PDI et des communautés d'accueil ;***
- ***Accompagner les associations et les initiatives dont les membres sont les PDI et les membres de la communauté d'accueil ;***
- ***Plaidoyer pour l'accès à la terre ;***
- ***Faciliter l'alphabétisation fonctionnelle pour améliorer la communication entre les PDI et la communauté d'accueil surtout dans le village d'Ouro Tchaka ;***
- ***Et enfin renforcer la diversité et la connaissance mutuelle à travers les célébrations religieuses et communautaires.***

Pour conclure ce rapport, il convient de noter un point qui a retenu notre attention et pour lequel nous recommandons un dialogue transparent et régulier entre toutes les parties concernées. En effet, il y a différentes perceptions et interprétations entre l'autorité en charge des aires protégées et quelques chefs traditionnels qui mettent en avant tout les besoins de la population de se nourrir. Ces différences se sont fait sentir surtout dans les localités situées en bordure de la route nationale No 1 (Garoua-Ngaoundéré). Même si ce sujet ne concerne pas seulement les PDI, la présence de ces derniers peut l'aggraver à long terme.

